

EN MANCHETTES

AVIS PUBLIC - CONSULTATION ÉCRITE

(En remplacement d'une assemblée publique de consultation)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement de zonage numéro 2021-10-571

Information page 4

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021



Vote par anticipation : dimanche le 31 octobre 2021 de 9 h 30 à 20 h (bureau municipal);

Jour du scrutin : dimanche le 7 novembre de 9 h 30 à 20 h (centre communautaire).

Information pages 8 et 9

<https://www.electionsquebec.qc.ca>

<https://www.facebook.com/electionsquebec/>

MISE EN GARDE - Fraudes envers les aînés

- ⇒ La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude.
- ⇒ Attention, votre afficheur peut être trompeur

Information page 7

LE NOËL DU PAUVRE

Le comité de bénévoles de Saint-Narcisse est déjà à l'œuvre pour préparer adéquatement le déroulement de cette soirée.

Information page 13



En passant par la bibliothèque municipale...

En prenant une petite marche ce mercredi en début de soirée, je suis arrêté à la bibliothèque municipale. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre de la bouche de la responsable Louise Martineau qu'elle bénéficiait de la présence de jeunes bénévoles qui s'impliquaient de façon régulière ! L'initiative est venue de **Léane Cossette et de Coralie Roy** qui avaient le goût de s'impliquer à la bibliothèque parce qu'elles adorent faire de la lecture. Elles ont convaincu leurs amies **Adèle Gélinas et Éliane Baril** de participer avec elles. Elles participent de façon active aux opérations : classement des livres, prêts, préparation d'activités pour les enfants qui viennent et accompagnent leurs parents. C'était super beau de les voir aller ! En plus, Léane a rapporté un livre pour son petit frère qu'elle encourage à lire ! Quelle belle façon d'améliorer la qualité du français !

Je suis toujours très agréablement surpris de constater l'implication de jeunes bénévoles dans nos organisations. Bravo aux parents qui les encouragent, notamment en assurant leur transport. Vous développez chez eux le sens de la communauté.

Et vous savez quoi ? Je me suis emprunté quelques bandes dessinées pour mon propre plaisir ! 😜
N'hésitez pas à utiliser notre bibliothèque municipale ! Les bénévoles sont très accueillants et l'on trouve à coup sûr des choses intéressantes à découvrir !

Suivi de la construction de la tour cellulaire

On me questionne plusieurs fois par semaine sur l'évolution du dossier de la tour cellulaire. Rappelons que nous avons conclu une entente avec Bell Canada pour l'installation d'une tour cellulaire auto portante de 75 mètres qui sera située près du bâtiment de chloration de la rue de l'Église (à la sortie vers Sainte-Geneviève).

Malgré que l'on nous avait initialement prévu l'installation au printemps 2021, celle-ci a été par la suite reportée au mois de septembre. Nous avons fait le suivi récemment avec le responsable du dossier qui nous mentionne que la construction a pris du retard, notamment pour des livraisons d'équipements électroniques, de même que pour certains autres chantiers en construction qui se sont avérés plus longs que prévu.

Selon les informations obtenues au cours de la semaine, il semble que le nouvel échancier permettrait la construction de la structure au cours du mois de novembre, mais que la mise en service risquerait d'être seulement en janvier. Nous savons que plusieurs citoyens et entreprises ont TRÈS hâte que le tout soit mis en opération et il en est de même pour les membres du conseil municipal. Nous sommes sincèrement désolés de ces délais (que nous ne contrôlons pas...) et espérons que l'attente sera récompensée par un signal fort sur l'ensemble du territoire municipal. Nous vous tiendrons informés de ce dossier de façon constante. Merci de votre patience !

Le 7 novembre, allez voter !

Nous sommes dans une période d'élections municipales. Dans notre municipalité, 2 postes de conseillers sont en élection. 4 postes de conseillers ont été pourvus par acclamation, de même que le poste de maire.

Je veux vous témoigner de l'importance d'aller voter pour choisir vos représentants au conseil municipal. Le palier municipal est directement responsable de plusieurs aspects de la gestion du quotidien et il importe que la population participe dans le choix de ses représentants. Vos conseillers municipaux ont un rôle crucial dans le développement des services, des infrastructures et des orientations ainsi que des projets qui se réalisent sur le territoire.

Guy Veillette, maire

JOURNALIER / CHAUFFEUR

Sous la supervision du contremaître, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes:

Responsabilités

- ⇒ Exécuter les travaux reliés au réseau d'aqueduc, réseau routier (voirie, déneigement), réseau d'égout (pluvial, sanitaire et unitaire) et à la signalisation routière;
- ⇒ Effectuer l'inspection générale des équipements, véhicules et outils;
- ⇒ Voir à compléter les rapports requis par le programme d'entretien préventif de la machinerie et les rapports d'accident et d'incident lorsque requis;
- ⇒ Effectuer une diversité de tâches manuelles de nature diverse liées aux équipements, terrains et bâtiments de la municipalité.

Exigences requises

- ⇒ Posséder un diplôme d'études secondaires ou une expérience équivalente;
- ⇒ Posséder une carte de sécurité sur les chantiers de construction;
- ⇒ Connaissances en mécanique, de base d'un réseau d'aqueduc et de la sécurité routière;
- ⇒ Connaissances de base en menuiserie, de la soudure à l'étain et de la plomberie;
- ⇒ Posséder un permis de conduire valide pour la classe 3.

Conditions de travail

- ⇒ Salaire selon l'échelle salariale en vigueur;
- ⇒ Horaire variable pour un total d'environ 1 000 heures/année;
- ⇒ Disponible immédiatement.

Pour postuler

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de M. Stéphane Bourassa : s.bourassa@saint-narcisse.com

ON A BESOIN DE TOI - POMPIERS VOLONTAIRES RECHERCHÉS !

Le Service d'incendie de Saint-Narcisse est toujours à la recherche de nouveaux membres pour intégrer la brigade d'incendie. Il s'agit d'un service important qui assure la sécurité de nos concitoyens. Une formation « Pompier 1 » est nécessaire pour ce poste. Cependant, si vous avez de l'intérêt pour le Service d'incendie sans pour autant avoir la formation, vous pourriez bénéficier d'une opportunité que nous souhaitons vous proposer.

Ainsi, afin de favoriser le recrutement de nouveaux membres et leur formation au cours de Pompier 1, le conseil municipal offre de défrayer, non seulement le coût de la formation, mais vous rémunèrera au taux de 15.61 \$ (salaire offert pour les pratiques) pour tout le temps de la formation (300 heures). À noter que la formation Pompier 1 sera suivie en présentielle. La seule condition rattachée à cette offre est que le conseil vous versera sous forme de bonus de participation, un montant équivalant à 50 % des heures réalisées sur confirmation de votre participation au Service d'incendie (engagement à participer pendant 2 ans au sein du Service d'incendie). Quelle belle façon de se former et de servir la communauté ! Y a-t-il 3 ou 4 amies qui ont le goût de se lancer dans l'aventure ? L'offre est faite autant aux femmes qu'aux hommes!

Pour postuler : Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de monsieur **Guy Gervais** : municipalite@saint-narcisse.com



On recule l'heure



Le prochain changement d'heure aura lieu dans la nuit du **6 au 7 novembre 2021**. Nous reculerons alors d'une heure et nous reviendrons à l'**heure normale de l'Est** (heure de l'hiver).

Profitez du changement de l'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et/ou votre avertisseur de monoxyde de carbone et, au besoin, remplacer la pile.

Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée, de monoxyde de carbone ou de propane qui fonctionne en tout temps, peut sauver des vies.



AVIS PUBLIC - CONSULTATION ÉCRITE

(en remplacement d'une assemblée publique de consultation)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2021-10-571

Le soussigné donne avis public de ce qui suit :

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'arrêté ministériel 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux, adopté le 4 juillet 2020 précise qu'une consultation écrite de 15 jours peut remplacer toute procédure faisant partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de personnes

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 29 octobre 2021, le premier projet de règlement n° 2021-10-571 « modifiant le règlement de zonage 2009-05-438 » et ses amendements s'il y a lieu.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier l'article 8.2 afin de redéfinir les dimensions, les hauteurs et les superficies au sol permises des bâtiments accessoires érigés sur un terrain résidentiel.

Le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité

Les personnes désirant s'exprimer sur ce projet de règlement peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 15 novembre 2021 à 17 :00 par courriel à inspecteur@saint-narcisse.com, par la poste au 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse, G0X 2Y0 ou encore dans la boîte à courrier (bleue) installée à l'extérieur du bureau municipal situé au 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse.

Vous devez obligatoirement fournir les informations suivantes :

Nom et prénom, adresse résidentielle, numéro de téléphone et courriel (si disponible).

Les commentaires reçus seront transmis au conseil municipal avant l'adoption d'un second projet de règlement.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement ainsi que toute la documentation relative à cette modification du plan d'urbanisme (nature de la demande, documents au soutien de la demande et analyse) seront disponibles pour consultation sur le site Internet municipal à l'adresse : www.saint-narcisse.com.

Donné à Saint-Narcisse ce 29 octobre 2021

/ Original signé /

Stéphane Bourassa,
Directeur général

INFO AGRICULTEURS



Pensez-vous prochainement drainer vos terres? Que ce soit un drainage souterrain ou de surface, la MRC des Chenaux a le Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux et des cours d'eau (2006-06-39) qui vient encadrer la pratique. Ce dernier définit les autorisations nécessaires ainsi que les normes entourant les travaux relatifs à ce type de travaux.

Vous pouvez le consulter sur le site internet de la MRC des Chenaux à l'adresse suivante :

<https://www.mrcdeschenaux.ca/amenagement-du-territoire/gestion-des-cours-deau/>

À noter qu'il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation à la Municipalité avant d'exécuter les travaux.

ABRIS ET CLÔTURES À NEIGE



Depuis le 1^{er} octobre, il est possible d'installer les abris d'auto et les clôtures à neige pour l'hiver. Il faut toutefois respecter certaines conditions :

L'abri d'auto doit être localisé dans une cour latérale et dans son prolongement de la cour avant. Il peut sinon être localisé dans une allée de circulation menant à un garage.

L'implantation de l'abri doit respecter les distances minimales suivantes :

- 1 mètre de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue.
- 1.5 mètre des lignes latérales et lignes arrière du terrain.

Au sujet des clôtures à neige, elles peuvent être implantées dans les cours latérales et cour arrière des terrains. Si vous désirez en mettre dans votre cour avant, la clôture ne doit servir qu'à protéger les arbres et arbustes.

FEUILLES MORTES



L'automne est arrivé tout comme les tas de feuilles. Les feuilles tombées au sol peuvent rapidement se disperser et aller sur le terrain de vos voisins ou dans la rue. Il est donc important de gérer et de ramasser les feuilles qui tombent sur votre terrain.

Ce n'est pas parce qu'il faut ramasser les feuilles mortes qu'il faut les mettre dans des sacs!

Mais quoi faire avec les feuilles?

- Les broyer afin de les utiliser comme engrais naturel à pelouse.
- Les ajouter au paillis de votre jardinière.
- Mettre les feuilles sous vos arbustes, sous vos haies ou sur les plates-bandes afin d'isoler le sol pour l'hiver.
- Les mettre dans une poubelle ou un bac et en faire un composteur pour la saison hivernale.



Apportez vos feuilles à la ferme

Une manière simple de les valoriser

Fermes participantes de la Mauricie

- Champlain** : Ferme Champlinoise inc., 1396, rue Notre-Dame
- Hérouxville** : Ferme Parcelles de Soleil SENC, 1000, chemin de la Grande-Ligne
- Louiseville** : Les Jardins Ricard inc., 771, 2^e Avenue
- Louiseville** : Pépinière de Louiseville, 680, rue Notre-Dame Sud
- Notre-Dame-du-Mont-Carmel** : Horticulture Sucrerie Buisson enr., 2851, route 157
- Saint-Adelphé** : Ferme Jalico inc., 420, rang Saint-Joseph
- Saint-Alexis des Monts** : Ferme Bio Auto Fertile René Langlois inc., 641, rue Sainte-Anne
- Saint-Boniface** : Ferme Jean Matteau, 326, rue Principale
- Sainte-Anne de-la-Pérade** : Ferme René Perreault inc., 700, 2^e Avenue
- Sainte-Geneviève-de-Batiscan** : Ferme Campanipol, 310, rang Sud
- Sainte-Geneviève de Batiscan** : Ferme Paquette-Dessureaux, 401, chemin de la Rivière-à-Veillet
- Sainte-Geneviève de Batiscan** : Ferme Pranasens inc., 240, rang Rivière-à-la-Lime
- Saint-Élie de Caxton** : Ferme Serge Dupuis, 992, chemin des Loisirs
- Saint-Étienne des Grès** : Ferme La Cueille, 574, chemin des Dalles
- Saint-Justin** : Ferme François Gagnon, 871, rue Duchesnay
- Saint-Séverin** : Ferme Dérybec inc., 240, chemin des Moulins
- Saint-Stanislas** : Ferme Sylvain Mongrain, 650, route 352
- Saint-Thècle** : Ferme Eurovers, 2680, chemin Saint-Thomas
- Saint-Tite** : Ferme Pierre Thiffault, 1654, Grand Rang
- Trois-Rivières** : Ferme Les Vieilles Forges S.N.C., 11625, boulevard des Forges

À la ferme

Vider le contenu de vos sac

Feuilles et gazon uniquement

Résidus interdits

Résidus de table, branches,
arbustes, arbres

Propreté des lieux

Utilisez le bac à proximité pour
disposer des sacs vides et autres
déchets

Initiative rendue possible grâce à la collaboration des partenaires

ENERCYCLE



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Mauricie



PUBLIC

MISE EN GARDE – Fraudes envers les aînés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
 - **Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent? On vous demande de surtout n'en parler à personne?**
 - **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
 - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
 - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec** au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centrefraude.ca.

CANDIDATS À L'ÉLECTION DE NOVEMBRE 2021

À la fin de la période de mise en candidature et par suite du retrait d'une candidature au siège # 5, voici la liste des candidats qui demeurent en lice pour l'élection du 7 novembre 2021 :

Siège # 1 :	Madame Catherine Bourget Madame Roxanne Goulet-Massicotte
Siège # 5 :	Monsieur Alex Gignac-Rousseau Madame Kim Mongrain

Par la même occasion, nous vous informons qu'un **vote par anticipation** aura lieu le **31 octobre** prochain entre 9 h 30 et 20 h et se tiendra au **bureau municipal** au 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse. Pour rester informé concernant les élections municipales, consultez le site Web de la municipalité dans la section « Élections municipales » sous l'onglet « Municipalité » régulièrement.



OÙ ET QUAND VOTER ?

Jour du Scrutin 7 novembre 2021
1, place du Centre (Centre communautaire
Henri St-Arnaud
Entre 9 h 30 et 20 h



VOTE PAR CORRESPONDANCE - IMPORTANT

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

1. Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
2. Vous êtes domicilié(e) dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5);
3. Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
4. Entre le samedi 17 octobre 2021 et le samedi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

POUR VOTER PAR CORRESPONDANCE, vous devez faire une demande en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi **27 OCTOBRE 2021**.



Élections municipales
du 7 novembre

**Un crayon de plomb
testé et choisi
pour éviter les rejets
ET préserver
le secret du vote !**



Lorsque vous allez voter, le personnel électoral vous fournit un crayon de plomb précis, approuvé par Élections Québec. Ce crayon de plomb a été testé à plusieurs reprises et choisi pour ses performances, notamment parce qu'il convient particulièrement bien au papier à bulletin de vote. Élections Québec utilise ce crayon de plomb pour éviter les rejets et pour préserver le secret du vote.

Élections municipales



Pour voter, une personne doit :

- Être une électrice ou un électeur de la municipalité;
- Être inscrite sur la liste électorale;
- Avoir en main l'un des documents suivants :

- Carte d'assurance maladie;
- Permis de conduire;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut d'Indien;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.



DGE-1132-VF (21-08)

**élections
Québec**

- Sa mine réduit le risque de poussière de plomb qui pourrait marquer le bulletin de vote ailleurs.
- Un crayon de plomb sans gomme vous empêche d'effacer votre marque et de l'apposer ailleurs.
- Le crayon de plomb ne peut pas couler et marquer votre bulletin de vote à plus d'un endroit.
- Puisque l'ensemble des électrices et des électeurs utilise le même type de crayon, c'est impossible de savoir pour qui une personne a voté. Personne ne peut modifier votre marque.

Puisque vous déposez vous-même votre bulletin de vote dans l'urne et que celle-ci est sous surveillance en tout temps, personne ne peut modifier la marque que vous avez effectuée.

Les marques de crayon de plomb ne sont pas altérées par l'eau. Elles restent donc intactes si les bulletins de vote sont accidentellement mouillés (par exemple, en cas de dégât d'eau), en dépit de toutes les précautions que nous prenons.

Tout au long de la journée de vote, le personnel électoral procédera à la désinfection des crayons utilisés.

* Pour les élections générales municipales de novembre 2021, en raison du contexte lié à la COVID-19 et des mesures sanitaires en vigueur, vous pourrez apporter votre propre crayon de plomb ou un stylo bleu ou noir.

Les élections municipales se vivent en famille !

En tant que parent, vous êtes invité à accompagner votre enfant au **petit bureau de vote virtuel**.

Il découvrira les différentes étapes du processus de vote et posera un geste concret de démocratie en votant sur une question spéciale.

Rendez-vous sur le site d'élections Québec à : electionquebec.qc.ca/municipales/petit_bureau_de_vote_html pour plus d'informations.





Le Père Noël
a besoin de
ton aide!



À tous les enfants de Saint-Narcisse,

Quatorze de mes fidèles lutins se sont échappés dans le village de Saint-Narcisse. J'ai besoin de votre aide afin de les retrouver avant Noël. Avec ta famille, aide-moi à les attraper en parcourant les rues de Saint-Narcisse *vendredi le 3 et samedi le 4 décembre 2021*. Pour te remercier pour ton bon travail, **viens me rencontrer le samedi 4 décembre à l'extérieur de la salle municipale de Saint-Narcisse de 12h30 à 15h30 afin de recevoir ton cadeau**. De plus, il y aura un tirage parmi toutes les familles qui auront participé à la chasse aux lutins.

Père Noël

POUR PARTICIPER AU TIRAGE DES PANIERS CADEAUX :

1. Remplis la feuille de participation avec tes informations et les cachettes des 14 lutins.
2. Viens porter la feuille complétée aux lutins du Père Noël à la salle municipale de Saint-Narcisse ***AINSI QU'UNE DENRÉE NON PÉRISSABLE PAR ENFANT samedi 4 décembre 2021 entre 12h30 et 15h30.***

** En cas de mauvais temps, l'activité sera reportée au dimanche 5 décembre de 12h30 à 15h30**



Suivez l'événement Facebook «Noël des enfants
Saint-Narcisse» pour plus de détails.



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DU NOËL DES ENFANTS DE SAINT-NARCISSE



Chasse aux lutins 2021



Membres de la famille :

Adresse :

Numéro de téléphone : _____

Écrivez ici où sont cachés les lutins :

- | | |
|----|-----|
| 1. | 8. |
| 2. | 9. |
| 3. | 10. |
| 4. | 11. |
| 5. | 12. |
| 6. | 13. |
| 7. | 14. |

POUR PARTICIPER AU TIRAGE DES PANIERS CADEAUX :

1. Remplis la feuille de participation avec tes informations et les cachettes des 14 lutins.
2. Viens porter la feuille complétée aux lutins du Père Noël à la salle municipale de Saint-Narcisse

**AINSI QU'UNE DENRÉE NON PÉRISSABLE PAR ENFANT *samedi 4 décembre 2021*
*entre 12h30 et 15h30***

Les enfants résidants à Saint-Narcisse recevront un cadeau en échange de la feuille de participation.

**** En cas de mauvais temps, l'activité sera reportée au dimanche 5 décembre de 12h30 à 15h30**



Chasse aux lutins 2021

Vous aurez besoin :

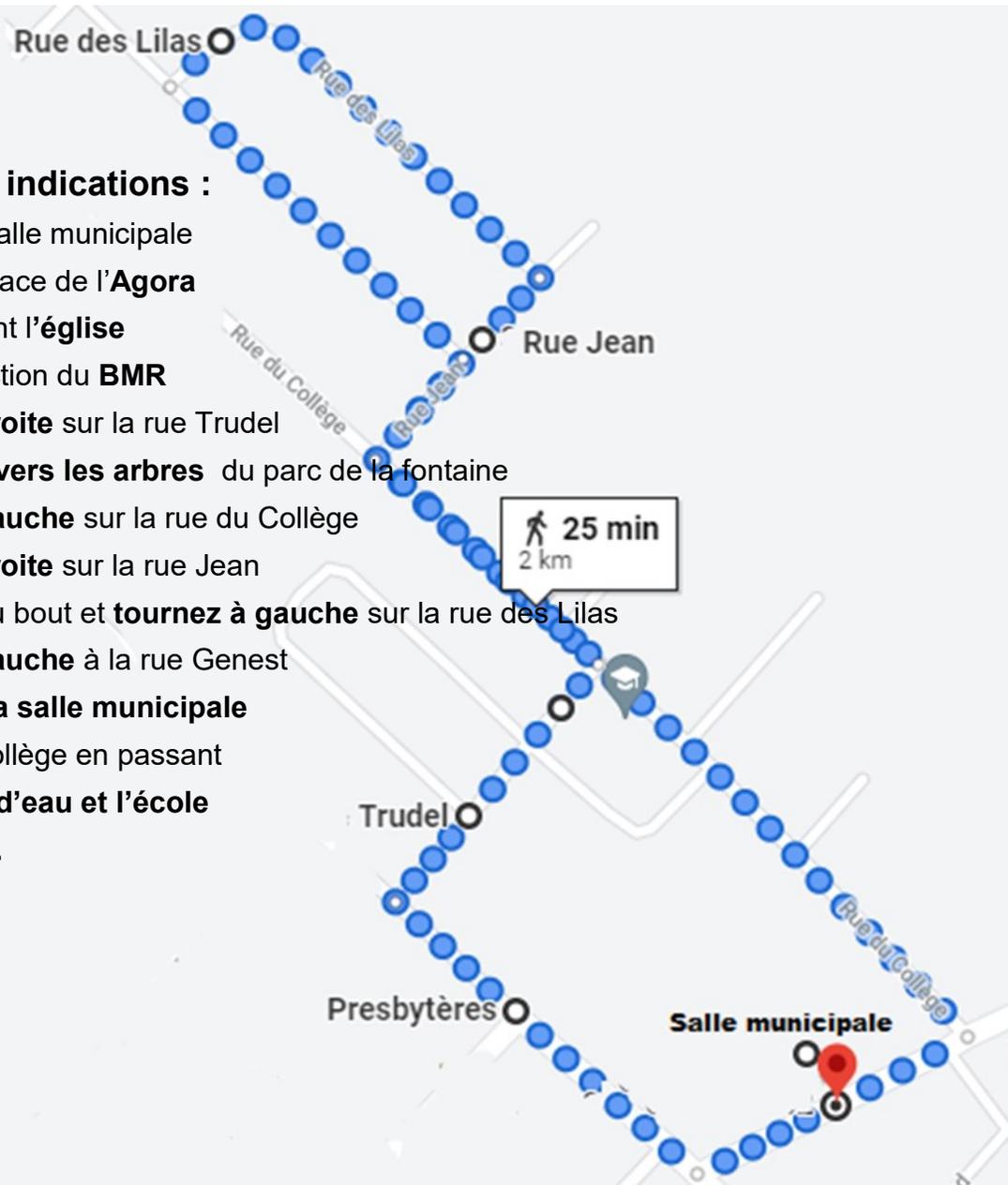
- * Formulaire d'inscription pour noter les cachettes des
- * Crayon ou stylo



Nous conseillons aux parents de jeunes enfants l'utilisation d'une poussette, chariot ou traîneau pour éviter la fatigue des plus petites jambes.

Bien suivre les indications :

1. **Départ** à la salle municipale
2. Allez sur la place de l'**Agora**
3. Passez devant l'**église**
4. Allez en direction du **BMR**
5. **Tournez à droite** sur la rue Trudel
6. **Passez à travers les arbres** du parc de la fontaine
7. **Tournez à gauche** sur la rue du Collège
8. **Tournez à droite** sur la rue Jean
9. Allez jusqu'au bout et **tournez à gauche** sur la rue des Lilas
10. **Tournez à gauche** à la rue Genest
11. **Revenez à la salle municipale**
par la rue du Collège en passant
devant les **jeux d'eau et l'école**
de la **Solidarité**.



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DU NOËL DES ENFANTS DE SAINT-NARCISSE



Nous voici de retour à notre rendez-vous annuel. Le comité de bénévoles de Saint-Narcisse est déjà à l'œuvre pour préparer adéquatement le déroulement de cette soirée.

Le vendredi 26 novembre prochain aura lieu la 63^e édition du Noël du Pauvre. Ce téléthon diffusé sur les ondes de Radio-Canada Mauricie directement de la salle J.-A.-Thompson, a son équipe sur le terrain à Saint-Narcisse. La collecte de fonds est, bien sûr, la base de la réussite de cette activité. À titre indicatif, la générosité des résidents de Saint-Narcisse a permis de recueillir plus de 6 600 \$ l'an dernier et ainsi de porter assistance à plus **d'une trentaine de familles** de notre municipalité.

Si ce n'est déjà fait, les familles dans le besoin sont invitées à prendre contact avec le Centre d'action bénévole (418-328-8600) pour obtenir un formulaire de demande d'aide. Les demandes complétées doivent être retournées au plus tard le **12 novembre**.

Afin de supporter cette œuvre, vous pourrez faire vos dons selon vos disponibilités et de la façon suivante :

- Directement au Centre d'action bénévole, le soir du téléthon, ***entre 17 heures et 23 heures***. Un bénévole vous accueillera et vous donnera les directives nécessaires.
- Par téléphone au 418-328-8600 et un bénévole dûment identifié se rendra recueillir votre don chez vous, tout en respectant les mesures sanitaires imposées.
- Par carte de crédit en téléphonant au 418-328-8600 et une préposée effectuera votre transaction.

Votre don, si petit soit-il, fera la différence en cette période de l'année.

Au plaisir de vous rencontrer.

Jacques Dubreuil, président

Info : (418) 362-1343



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE !**

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répît à domicile

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

PROGRAMMATION NOVEMBRE 2021



Conférence virtuelle « Regarder loin devant » :
L'artiste peintre Marie-Sol St-Onge a subi une foudroyante attaque de la bactérie mangeuse de chair. Entre la mort et l'amputation de ses quatre membres, elle choisit la vie, sans hésiter. Une rencontre inspirante teintée d'humour et d'amour où Marie-Sol nous communique sa joie de vivre et les bienfaits d'un esprit positif.

Vendredi soir 5 novembre sur Zoom
19h à 20h + période d'échanges

Pour vous inscrire, écrivez-nous à l'adresse
inscriptionsaidants@hotmail.com

et un lien vous seront envoyés (code : 206 588 1781)

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Atelier « La motivation » : Issue d'une force émotionnelle qui stimule à agir, la motivation est un moteur essentiel à un bon équilibre mental. D'en connaître les sources aide à définir votre rôle en tant que proche aidant et sur votre engagement.

Mardi 16 novembre 13h15 Saint-Luc de-Vincennes
Jeudi 18 novembre 13h15 Sainte-Thècle (local 217)

Atelier sur le deuil blanc : Atelier dédié aux accompagnants de personnes souffrant d'Alzheimer et des maladies apparentées. Dans un voyage exploratoire, les participants sont invités à écrire des temps précieux qu'ils se remémorent auprès de l'être dont la mémoire s'effrite. L'écriture créative apporte une paix à l'accompagnant et crée des ponts avec l'être cher. Des pistes d'écriture sont proposées telles que le récit, la poésie, la lettre d'amour, les dialogues.

Mardi 23 novembre 13h15 Saint-Luc de-Vincennes
Jeudi 25 novembre 9h15 Sainte-Thècle (local 217)
*** Places limitées**

Harmonisatrice en expression de soi par l'écriture

Diane Neel

Café-jasette : Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert.

Mardi 30 novembre 13h15 Saint-Luc de-Vincennes
Jeudi 2 décembre 13h15 Sainte-Thècle (local 217)



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais)

Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques (local 207) / Saint-Luc de Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)



Réunion des Filles d'Isabelle Cercle Marie de l'Étoile #917 le 3 novembre 2021 à 19 h 30 à Saint-Stanislas. Une messe sera dite par notre aumônier M. François Gravel pour les membres décédées, suivra la réunion.

Bienvenue à vous toutes.



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Cafés-rencontres

Lundi 1, 15 et 29 novembre – Saint-Narcisse /

Mercredi 3, 17 novembre et 1 décembre, – La Pérade, 9h30

Achetons chez nous, Les comportements de nos enfants et Traditions familiales seront les 3 thèmes abordés durant les cafés-rencontres du mois de novembre.

Les Escargots

Série de 5 rencontres, début le 2 novembre, 10 h – Saint-Maurice

Rencontres permettant aux parents et leurs enfants de 6 à 18 mois de passer du temps de qualité en s'amusant grâce à des activités motrices, des comptines et des histoires.

Papa en action, Musée Boréal de Trois-Rivières, *date à déterminer*

Parce qu'avec papa c'est différent, offrez à vos enfants des souvenirs qu'ils chériront toute leur vie. Pour vous tenir informé, suivez la page Facebook *Papa en action MRC des Chenaux*.

Explore avec papa, *tous les mois*

Testez nos diverses activités scientifiques et mécaniques avec vos enfants. Tous les pères participants se rendent éligibles au tirage mensuel. Pour tous les détails, visitez la page Facebook *Papa en action MRC des Chenaux*.



BiBli
& cie



Ouvert tous les mercredis
De 10 h à 12 h, 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Nous avons complété la réception de **850 livres (adulte et jeunesse)** du réseau des bibliothèques dont nous faisons partie. Merci aux bénévoles pour ce beau travail! Il y en a pour tous les goûts (romans, documentaires et expositions). Afin que vous puissiez les repérer facilement sur les rayons, chaque livre de cette nouvelle collection a été identifié par un cercle; en bleu pour les romans et en rouge pour les documentaires. Ces derniers, qui sont une source importante de renseignements sur un grand nombre de sujets, sont disponibles pour vous : biographie, voyage, jeux en famille, artisanat, l'art de cuisiner, dessiner et photographier, invention, science, finance, etc.

Venez choisir et emprunter les livres de notre collection complète qui pourraient combler vos intérêts!



Merci aux personnes qui se sont abonnées ou abonnées de nouveau au cours du mois d'octobre et ainsi pouvoir participer au tirage. **Les noms des gagnant(e)s** seront publiés au début de novembre sur le compte Facebook de la municipalité.

Au mois d'octobre, le Réseau CQLM a publié leur magazine '**Osez lire'en ligne**. Une entrevue exclusive est présentée avec **Michel Jean, l'auteur du livre Kukum** qui s'est vendu à plus de 100 000 exemplaires! *Ce roman retrace le parcours d'Almanda Siméon, une orpheline qui va partager sa vie avec les Innus de Pekuakami. Amoureuse d'un jeune Innu, elle réussira à se faire accepter. Elle apprendra l'existence nomade et la langue, et brisera les barrières imposées aux femmes autochtones.* Vous pourrez lire cette entrevue ainsi que l'article publié sur notre bibliothèque depuis sa fondation en 1961 à aujourd'hui au lien suivant : <https://biblietcie.ca/osez-lire>.

On reçoit régulièrement des questions sur **notre service de PEB** (prêts entre bibliothèques). Le PEB est un outil offert dans nos services en ligne (gratuit) au lien <https://biblietcie.ca/>. *Il permet de commander des livres qui ne sont pas disponibles à notre biblio, mais disponibles dans d'autres bibliothèques de l'ensemble du réseau.* **Tous les abonnés de notre biblio peuvent accéder à cet outil avec le code à barres derrière leur carte et avec leur mot de passe (4 chiffres) sur celle-ci.** En suivant la procédure (à demander une copie en biblio), vous commandez vous-même vos livres et dès leur réception à notre biblio, nous vous contacterons afin que vous puissiez venir les chercher. **L'autre option proposée** pour obtenir des livres par PEB, est de venir les mercredis en personne et demander à une des bénévoles au comptoir de passer votre commande de livres que vous aimeriez recevoir.

Louise Martineau et l'équipe dynamique de bénévoles !!





INFORMATION

Paiement de votre compte de taxes sur « AccèsD » - Procédure

Paiement par Internet

Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure seulement trois zéros à la fin.



Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement. Il est de votre responsabilité de vérifier que le paiement a bien été reçu par la municipalité.



Mode de paiement : Accès D - Interac - Chèque - Comptant
Il est possible de payer vos taxes directement au bureau municipal.

appel à recycler^{MD}

Sonne la charge pour le recyclage.^{MC}

POINT DE DÉPÔT POUR LE RECYCLAGE
DES PILES ET BATTERIES

 **POSTES CANADA - 300, RUE DE L'ÉGLISE**

Types de piles et de batteries rechargeables acceptés

Piles et batteries sèches pesant 5kg ou moins

- Nickel Cadmium (Ni-Cd)
- Lithium Ion (Li-Ion)
- Petites piles scellées au plomb acide (PPSPA)
- Hydrure métallique de nickel (Ni-MH)
- Nickel Zinc (Ni-ZN)



Résidences des Chenaux (541, RUE MASSICOTTE À SAINT-NARCISSE)

1 logement à louer 4 et demi, subventionné. **Libre pour le 1er octobre prochain. Seulement pour couple ou personne seule à mobilité réduite (ex.: chaise roulante ou déambulateur).** Personne 55 ans et plus, les animaux ne sont pas acceptés.

Pour information: Line Cossette : 418-328-3303





Inscription pour les paniers de Noël

Le Centre d'action bénévole de la Moraine offrira à nouveau cette année des paniers de Noël. Ce service est offert aux personnes et familles éprouvant des difficultés financières et résidant sur le territoire desservi par le Centre soit, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse et Saint-Stanislas. **Les inscriptions débutent à compter du mercredi 27 octobre 2021 et se terminent le vendredi 12 novembre 2021.** Si vous désirez en faire la demande, ou pour vérifier votre éligibilité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-328-8600.



Clín d'œil de la Société d'histoire

Dimanche le 19 septembre dernier, la Société d'histoire rendait hommage à des personnes ayant œuvré au sein du conseil d'administration durant de nombreuses années.

Henri-Paul Cossette :

Alors qu'il était maire, la municipalité a acheté la Maison Dupont. Il s'est appliqué dans le ménage de la maison ainsi qu'à la démolition de l'écurie devenue désuète.

Denise Goyette St-Arnaud :

Elle était là à la fondation du comité historique devenu la Société d'histoire. Elle a été responsable de la vente des volumes et des répertoires.

Clément Jacob :

Sa mémoire exceptionnelle fut très remarquable et appréciée. Il a participé régulièrement à toutes les activités organisées.

Miréille Paquin :

Elle a participé à l'organisation de tous les voyages à saveur historique. Elle était là pour monter les expositions lors du 150^e de la paroisse.

Martienne Veillette :

On lui doit la vente des cartes de membre. Elle fut secrétaire et trésorière durant de nombreuses années.

Un cadeau souvenir leur a été offert en guise de reconnaissance.

Lise, Mariette et Jocelyne

FADOQ

ACTIVITÉS DE NOVEMBRE

Le 11 novembre 2021 à midi : dîner suivi du bingo.
Le port du masque et passeport vaccinal obligatoires.
Bienvenue à tous les membres de la FADOQ



Remerciements - Décorations d'Halloween

Merci à Lawrence de la Ferme Jocelyn Cossette pour nous avoir fourni gracieusement les citrouilles et le maïs, permettant ainsi aux bénévoles Mireille Cossette, Huguette Samuel, Serge Cossette et Michel Marquis de réaliser de belles décorations d'Halloween.

Céline Gervais

Les vidéos de Michel O. Brouillette - Message important

Voici quelques modifications de mon texte paru dans les infos municipales antérieures. Dorénavant, il est nécessaire d'adhérer à la page Facebook (LES VIDÉOS DE MICHEL O BROUILLETTE) pour visionner les vidéos présentées sur YOUTUBE. Cette page Facebook privée présente particulièrement des vidéos de gens de chez nous qui ont travaillé et œuvré à organiser des activités culturelles dans notre municipalité depuis 1984. Artisans, créateurs, organisateurs, bénévoles et visiteurs reverront des images vidéo exclusives de leur implication et de leur talent créateur. Si vous souhaitez revivre quelques grands événements sur YOUTUBE, inscrivez-vous sur le nouveau groupe afin d'être membre et d'avoir l'opportunité de donner vos commentaires et vos suggestions ou votre appréciation. Pour ceux et celles qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, faites parvenir votre courriel à Michel Brouillette afin d'obtenir le lien pour YOUTUBE.

COURRIEL: michel.brouillett@cgocable.ca / michelbrouillette45@gmail.com
Tel. 418-328-8732 (répondeur)



Site internet: www.saint-narcisse.com
Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: [Municipalité Saint-Narcisse](https://www.facebook.com/MunicipaliteSaintNarcisse)
Téléphone : 418-328-8645

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
31 oct.  Vote par anticipation	1	2	3 Viactive 9H30 Salle municipale	4	5	6
 7 <i>On recule l'heure...</i>  Élection municipale	8	9 	10 Viactive 9H30 Salle municipale	11   FADOQ Dîner + Bingo	12	13
14	15 Conseil 19h30 ÉTAB Salle multi	16	17 Viactive 9H30 Salle municipale	18	19 Date de tombée pour recevoir vos infos... (décembre et janvier)	20
21	22	23 	24 Viactive 9H30 Salle municipale	25 	26 	27
28	29	30				
N'oubliez pas que du 15 novembre au 1er avril , le stationnement dans les rues est interdit entre 23h et 7h .						

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

Le personnel municipal

Administratif

Travaux publics

Personnel de soutien

Stéphane Bourassa, directeur général

Guy Trépanier, responsable de l'entretien mécanique

Louise Martineau, responsable bibliothèque

Johanne Ringuette, directrice générale adjointe

Sylvain Quessy, journalier et opérateur

Yves Brouillette, journalier et espaces verts

Lucie Désaulniers, technicienne administrative

Marc Lahaie, journalier et opérateur

Pierre Baril, parc et esp. verts
David Magny, resp. patinoire

Sébastien Blanchette, inspecteur municipal

François Trudel, journalier et opérateur

Guy Gervais, directeur Service incendie

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**




ALERTES MUNICIPALES

Afin d'être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez-vous sur notre site Web à l'adresse suivante :

www.saint-narcisse.com